

Sujet : [INTERNET] Enquête Publique - Atelier d'élevage de Poulets sur la commune de Neuvy Sautour (89570)

De : Bullier Renan

Date : 21/09/2021 13:46

Pour : "pref-consultationpublic@yonne.gouv.fr" <pref-consultationpublic@yonne.gouv.fr>

Monsieur le Préfet de l'Yonne,

Mesdames, Messieurs, membres du Bureau de l'environnement,

Par ce présent courrier, je tiens à vous signifier ma totale opposition au projet d'installation sur la commune de Neuvy-Sautour (89570), d'un atelier d'élevage de poulets de chair comprenant 39 600 emplacements (!)

En effet, ce projet apporte des nuisances pour les riverains et plus globalement pour l'environnement, à une époque où les citoyens et les pouvoirs publics sont de plus en plus attentifs à la notion de développement durable, tout en prenant en compte l'élevage raisonné ce qui n'est manifestement pas le cas dans ce projet.

Les nuisances vont être de plusieurs ordres, en particulier :

- Le réseau routier pour accéder à la localisation prévue n'est absolument pas adapté aux nombreux passages de poids lourds inhérents au fonctionnement de cette activité, eu égard au 39 600 emplacements envisagés;
- les travaux incontournables d'équipement (raccordements au réseau d'eau et d'électricité), représentent une charge importante qui sera portée par la collectivité locale, au détriment d'autres projets vertueux ;
- les impacts sur l'environnement, en particulier la pollution de l'eau et de l'air liée à l'activité directe ainsi qu'aux épandages prévus dans le secteur ne sont plus à démontrer. Et d'autant que la collecte de l'eau pour le réseau d'eau potable est délicate sur la zone. Nous avons déjà eu des interdictions par le passé de non consommation de l'eau du robinet car polluée.

De part ces éléments, non exhaustifs, et compte tenu de l'implantation à proximité d'habitations et d'un lieu de loisirs (terrain de football) très fréquenté par des enfants, ce projet constitue une véritable menace pour la santé publique, et hypothèque l'avenir de la commune.

Il y a suffisamment de place à distance de notre village pour cela, pour ce projet, si il devait se confirmer, puisse se développer sans nuisances directes.

De plus, le lien de parenté proche avec le maire de Neuvy Sautour, du porteur du projet, ne peut qu'envenimer les choses.

Nous comptons vraiment sur vous, dans le cadre des voies de droit que vous représentez et portez, pour suspendre ou faire suspendre le projet en l'état, qui ne pourra qu'amener discordes et désordres à Neuvy Sautour.

La saisie des réseaux sociaux, voire des médias d'informations continues, très à l'écoute de ce type d'injustice, voire d'associations comme L214, sans toutes les citer, ne pourra avoir qu'un effet négatif à terme pour l'image de notre belle région, à laquelle vous tenez autant que nous, je n'en doute pas.

Veillez agréer, Monsieur le Préfet, Mesdames et Messieurs, mes salutations distinguées.

Renan Bullier

89570 Neuvy Sautour

Monsieur le préfet,

Habitante de Neuvy Sautour, je vous remercie de l' « avis de consultation du public » concernant la création d'un atelier d'élevage de poulets de chair dans notre village.

Alors que nous parlons de désertification de nos campagnes et de nos régions, la crise sanitaire donnait une inversion de la tendance grâce au télétravail. Les prestations offertes par notre bourg comme la quiétude, la sécurité, le « bon vivre » vont être entachées par la réalisation de ce projet.

Pour diverses raisons, je suis CONTRE ce projet :

***SECURITE :**

-Circulation des camions :

-infrastructures du croisement de la rue de la Chappe et rue de la gare non adaptées pour ce type de véhicules et la rue du Four est interdite aux 3.5 tonnes.

-Utilisation de la rue principale au cœur du village où la présence des commerçants génère beaucoup de piétons. Sans oublier l'aire de jeux des enfants à proximité qui est déjà non loin de la nationale N77.

-cela entrainera un affaissement de la route ; N'oublions pas que cette rue est à proximité de notre église classée aux monuments historiques, sans compter sur l'accélération de sa dégradation.

-Nocivité de ce genre d'élevage :

-Emplacement proche du terrain de football actuel où jouent les enfants : risque de pathologie pulmonaire dû à la toxicité qui émane de ce type de structure.

-Nuisance provoquée par le bruit (ventilateur, camions...) qui a un impact non négligeable sur notre santé (stress, fatigue ...)

***IMPACT SUR LE « BON VIVRE A NEUVY SAUTOUR » :**

-dégradation du paysage

-Odeur nauséabonde

-Dévalorisation des biens immobiliers

-Départ de familles pour le désagrément et la non-conformité à leurs valeurs par rapport à la ruralité, à une époque où l'écologie et le bien-être animal sont de plus en plus pris en considération.

Pour rappel, un vestiaire de football fût fabriqué en 2012 pour un budget de 350 000€, il a toujours été prévu de créer un terrain pouvant accueillir d'autre équipes. La création de ce poulailler rendrait donc ce projet impossible ! quel bel investissement dans ce cas.

Il y a des endroits plus judicieux pour la construction d'un tel projet qu'à proximité du village.

Non habitué aux revendications mais sensible au devenir de mon village, je ne conçois pas l'édification de ce bâtiment ainsi que des inquiétudes et menaces qui en découlent.

Je vous remercie de l'attention que vous porterez à cette requête et vous prie de croire, Monsieur le Préfet, à l'assurance de mon plus profond respect.

Séverine GALLE